

Je devais parler des enfants palestiniens aux Nations Unies. Israël m'a fait sortir.

Description

La Belgique a cédé à la pression israélienne pour me désinviter du Conseil de sécurité. En faisant cela, ils ont contribué à saper le travail en faveur des droits humains pour les enfants palestiniens.

Par Brad Parker, 24 février 2020



Fadi Ibrahim Abu Khusa (4 ans) tient les photos de ses deux frères morts, Shahed (9 ans) et Mohammed (2 ans), dans le village de Zawaida, au centre de la Bande de Gaza, le 24 février 2015. Les deux enfants ont été tués avec leurs parents, Ibrahim et Sabreen, et 4 autres membres de leur famille au cours d'une attaque israélienne sur leur maison qui a eu lieu le 30 juillet 2014. Ibrahim et Sabreen étaient allés chez le père de Sabreen une semaine avant l'attaque, pensant qu'ils seraient plus en sécurité.
(Anne Paq / Activestills.org)

La semaine dernière, le gouvernement de Belgique a cédé à une intense pression du gouvernement israélien et a effectivement retiré mon invitation à faire un exposé d'information aujourd'hui devant le Conseil de sécurité des Nations Unies à New York.

Ironiquement, la décision d'exclure ma voix en tant que représentant de [Defense for Children International à Palestine \(DCIP\)](#), une organisation palestinienne des droits humains, illustre et renforce le message que j'avais prévu de délivrer devant le Conseil.

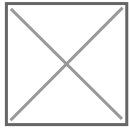
J'ai été invité par la Mission permanente de la Belgique aux Nations Unies fin janvier pour informer les membres du Conseil de sécurité sur les violations des droits des enfants en Israël et dans les Territoires palestiniens occupés.

La Belgique, qui détient ce mois-ci la présidence tournante du Conseil de sécurité, est un leader de l'agenda international des Nations Unies sur les enfants et le conflit armé, et en tant que tel voulait mettre en valeur ces thèmes spécifiques lors de la réunion mensuelle du Conseil sur la question du Proche-Orient et de la Palestine. Les Belges ont écrit dans leur invitation que cette discussion ciblerait à « **enrichir le débat** » sur la question palestinienne.

J'ai accepté avec joie. Le fait que la Belgique soit prête à inviter une organisation locale palestinienne des droits humains comme DCIP pour informer le Conseil était remarquable, étant donné que l'espace de la société civile aux Nations Unies s'est réduit d'année en année. Tout en

mâ??incitant Ã Ã¢tre Ã « Ã©quilibrÃ© Ã » dans ma dÃ©claration (que je leur avais communiquÃ©e pour commentaire), ils comprenaient que les enfants palestiniens faisaient les frais, de maniÃ¨re Ã©crasante et disproportionnÃ©e, des types de violations quâ??ils cherchaient Ã mettre en lumiÃ¨re.

Et les ennuis ont commencÃ©.



Le Conseil de sÃ©curitÃ© des Nations Unies, 18 dÃ©cembre 2015 (United Nations Photo).

DÃ©s que les diplomates israÃ©liens ont Ã©tÃ© informÃ©s de ma venue, Emmanuel Nahshon, lâ??ambassadeur israÃ©lien en Belgique et au Luxembourg, [aurait](#) demandÃ© au gouvernement belge dÃ©but fÃ©vrier dâ??annuler lâ??invitation. Le ministre israÃ©lien des Affaires Ã©trangÃ¨res [a convoquÃ©](#) Ã deux reprises le vice-ambassadeur de Belgique en IsraÃ©l, Pascal Buffin, pour faire des objections formelles Ã lâ??invitation. Ces requÃªtes ont tout dâ??abord Ã©tÃ© rejetÃ©es.

Des responsables israÃ©liens et des organisations dâ??extrÃªme-droite, comme lâ??ONG Monitor, et leurs associÃ©s, ont ensuite montÃ© une campagne politique et de dÃ©sinformation des mÃ©dias bien orchestrÃ©e pour pousser les Belges Ã capituler.

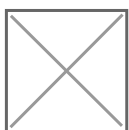
Donc, il y a quatre jours, jâ??ai reÃ§u tÃ¢t le matin un appel tÃ©lÃ©phonique mâ??informant que Bruxelles avait dÃ©cidÃ© de changer lâ??Ã©vÃ©nement prÃ©vu au Conseil de sÃ©curitÃ©, dâ??une rÃ©union ouverte Ã une rÃ©union Ã huis clos â?? ce qui voulait dire que je nâ??y participais plus.

Des campagnes de diffamation ciblÃ©es

La complaisance de la Belgique face aux demandes dâ??IsraÃ©l est un coup frustrant et dÃ©vastateur. Ce nâ??est pas seulement un acte honteux de censure, cela favorise Ã©galement les efforts de longue durÃ©e pour dÃ©lÃ©gitimer le travail sur les droits humains et les principes de base du droit international dÃ©s lors quâ??il sâ??agit des Palestiniens.

Au cours des deux semaines passÃ©es, on mâ??a attribuÃ© Ã tort toutes les qualifications, depuis Ã « militant extrÃ©miste anti-IsraÃ©l Ã » et Ã « propagandiste amÃ©ricain de second rang Ã » jusquâ??Ã « supporter du terrorisme Ã » et Ã « terroriste diplomatique Ã ».

Lâ??ambassadeur dâ??IsraÃ©l aux Nations Unies, Danny Danon, a mÃªme Ã©crit une [lettre](#) au SecrÃ©taire GÃ©nÃ©ral des Nations Unies Antonio Guterres qualifiant DCIP de Ã « bras du FPLP (Front populaire pour la libÃ©ration de la Palestine) pour favoriser le terrorisme diplomatique contre IsraÃ©l Ã », ajoutant : Ã « Un endroit qui promeut la paix et la sÃ©curitÃ© dans le monde nâ??a aucune place pour des gens comme Parker Ã ».



L'ambassadeur israélien aux Nations Unies, Danny Danon, pendant une rencontre entre l'ambassadrice des Etats-Unis des Nations Unies Nikki Haley et le président Reuven Rivlin à la résidence du président, à Jérusalem, le 7 juin 2017. (Yonatan Sindel/Flash90)

DCIP et d'autres organisations de la société civile en Palestine et en Israël ont été de plus en plus ciblées et attaquées par des responsables israéliens, les ministres et un réseau croissant de forces sociales d'extrême-droite et nationalistes en Israël, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et dans toute l'Europe. Une stratégie clé de ces forces est de lancer des campagnes de diffamation ciblées et organisées, basées sur une gamme d'allégations qui essaient de nous lier à la législation nationale anti-terroriste pour amoindrir notre travail.

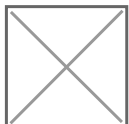
Pour DCIP spécifiquement, des responsables comme l'ambassadeur Danny Danon, le ministre israélien des Affaires stratégiques, l'ONG Monitor et l'association britannique UK Lawyers for Israel (UKLFI, Avocats britanniques pour Israël) prétendent que nous soutenons et encourageons des actes terroristes. Ils affirment vaguement que le bureau et les membres du personnel de DCIP sont « affiliés », « reliés » ou ont « des connexions supposées » avec le FPLP.

Pourtant, aucune preuve n'est présentée sur la manière dont le travail de DCIP à notre recherche de terrain, notre documentation, nos services juridiques et de défense serait en quelque façon que ce soit impliquée dans la promotion d'actes terroristes. De plus, ni procès ni mise en accusation n'ont été lancés par les autorités israéliennes contre le bureau ou les membres du personnel de DCIP sur la base de telles accusations pendant leur période dans l'organisation.

Plutôt que de demander aux autorités israéliennes de cesser de tuer illégalement, à balles réelles, des enfants palestiniens manifestant à Gaza, ou de mettre fin aux mauvais traitements et à la torture des enfants palestiniens détenus, ou de faire rendre des comptes aux coupables, ces acteurs perpétuent de la désinformation visant à réduire au silence le travail légitime en faveur des droits humains et la critique des politiques israéliennes illégales contre les Palestiniens, à faire couper leurs subventions et à les éliminer. Et malheureusement à sciemment ou non les gouvernements comme celui de la Belgique les y aident.

Omis de la liste noire des Nations Unies

Donc si la Belgique ne s'écroulait pas sous la pression, qu'est-ce que le gouvernement israélien ne voulait pas que je dise aujourd'hui au Conseil de sécurité des Nations Unies ?



Shayma Al-Masri, une fillette palestinienne de quatre ans, blessée dans une frappe aérienne israélienne qui a tué sa mère et deux de ses frères et sœurs, est couchée près de sa poupée, alors qu'elle reçoit un traitement à l'hôpital, à Gaza le 14 juillet

2020.

(Emad Nassar/Flash90)

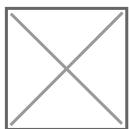
D'abord, en utilisant principalement de l'information vérifiée par les Nations Unies, j'aurais expliqué comment les enfants palestiniens sont affectés de manière disproportionnée par le conflit armé dans les mains des forces israéliennes. Ensuite, j'aurais mis en lumière comment l'impunité persistante du Secrétaire-général des Nations Unies à faire rendre des comptes à Israël a favorisé l'impunité pour ces graves violations contre les enfants.

[La déclaration que j'avais préparée](#) offrait une solution. Chaque année, le Secrétaire-général des Nations-Unies soumet un rapport au Conseil de sécurité détaillant la situation des droits des enfants dans des situations spécifiques de conflit armé, dont Israël et l'État de Palestine.

La Résolution 1612 du Conseil de sécurité, adoptée en 2005, a établi formellement un mécanisme de surveillance et de rapport, dirigés par les Nations Unies et basés sur des faits, sur les violations graves contre les enfants pendant un conflit armé. Les six violations incluent : l'assassinat et la mutilation ; le recrutement des enfants ; la violence sexuelle ; les attaques sur des écoles ou des hôpitaux ; le refus d'un accès humanitaire pour les enfants ; et l'enlèvement.

Quand on découvre que des forces ou des groupes armés commettent de telles violations contre des enfants, le Secrétaire-général est obligé de les lister dans l'annexe de son rapport annuel. La liste est connue comme « liste noire » onusienne des droits des enfants, ou « liste de la honte ».

Le mécanisme s'est révélé un outil puissant pour renforcer les protections des enfants pendant les conflits armés au cours de la dernière décennie. Mais malgré des rapports persistants d'agences onusiennes comme l'UNICEF et de groupes locaux comme DCIP, tant Guterres que son prédécesseur Ban Ki-moon ont refusé d'inclure les forces armées israéliennes dans la liste noire.



Le Secrétaire-général António Guterres pendant une conférence de presse sur le thème des violences contre les femmes dans un conflit. 25 février 2019.
(UN Photo/Jean Marc Ferré)

Ceci malgré le fait que Ban Ki-moon, par exemple, a noté dans [son rapport de 2014](#) qu'il y avait une « augmentation dramatique du nombre d'enfants tués et blessés, particulièrement à Gaza », avec au moins 557 enfants palestiniens et quatre enfants israéliens tués, et 4249 enfants palestiniens et 22 enfants israéliens blessés.

Tout en exprimant son inquiétude face à « l'échelle inacceptable et sans précédent » de la destruction et du dommage causés par les opérations militaires d'Israël cette année-là, il a encore omis les forces d'Israël dans l'annexe. Il aurait dû exercer une importante pression des États-Unis et d'Israël.

DÃ©fendre le droit international

La dÃ©cision de Ban Ki-moon et le maintien de cette dÃ©cision par Guterres ont effectivement transformÃ© un mÃ©canisme fort de reddition de comptes en un processus politisÃ©, dans lequel des gouvernements puissants peuvent sÃ©xempter de tout examen, ainsi que des rÃ©gles du droit international.

Comme je lâ??ai Ã©crit dans mon projet de dÃ©claration au Conseil de sÃ©curitÃ©, lâ??absence dâ??IsraÃ©l dans la liste noire lui donne essentiellement Â« *une approbation tacite pour continuer Ã commettre en toute impunitÃ© de graves infractions au droit international. Nous continuons, aujourdâ??hui, Ã gÃ©rer lâ??impact de cette dÃ©cision* Â».



Des hommes endeuillÃ©s portent le corps dâ??Ahmed Sharaka, un garÃ§on palestinien de 13 ans tuÃ© par les troupes israÃ©liennes aprÃ©s avoir Ã©tÃ© frappÃ© Ã la tÃªte par une balle de mÃ©tal recouverte de plastique, dans le camp de rÃ©fugiÃ©s de Jalazoun, prÃ©s de Ramallah, le 12 octobre 2015.

(Flash90)

Aujourdâ??hui, jâ??avais espÃ©rÃ© rÃ©affirmer le message que Hagai El-Ad, le directeur exÃ©cutif de lâ??organisation des droits humains Bâ??Tselem, avait dÃ©livrÃ© au Conseil en 2018 : un ordre international basÃ© sur des rÃ©gles ne se dÃ©fendra pas tout seul.

Si les Nations Unies veulent que leur agenda sur les enfants et les conflits armÃ©s reste pertinent et crÃ©dible, il est impÃ©ratif que la procÃ©dure dâ??apparition sur la liste nâ??offre aucune exception Ã IsraÃ©l pour ses graves violations. AnnÃ©e aprÃ©s annÃ©e, les enfants palestiniens doivent gÃ©rer les Ã©checs cumulÃ©s de ces dÃ©cideurs politiques, et sans reddition de comptes, ces violations continueront leur hÃ©morragie dâ??une annÃ©e Ã lâ??autre.

Ãtant donnÃ© les attaques et les campagnes contre les dÃ©fenseurs des droits humains palestiniens et la sociÃ©tÃ© civile, les actions de la Belgique sont complÃ©tement irresponsables. Quand un prÃ©tendu champion de ces valeurs vous met en avant, sachant trÃ©s bien que cela peut faire de vous une cible, il est dÃ©courageant de le voir cÃ©der Ã une pression de ce genre. Ce manque de volontÃ© politique ne fera quâ??assurer quâ??une impunitÃ© systÃ©mique reste la norme pour les enfants palestiniens.

Brad Parker is conseiller principal en matiÃ¨re de politique et de plaidoyer Ã *Defense pour Children International* â?? Palestine. Suivez-le Ã @baparkr.

Traduction : CG pour lâ??Agence MÃ©dia Palestine

Source : [+972 Magazine](#)

date crÃ©Ã©e
2020/03/02